



Bulletin Municipal d'information
2016 - N° 31

LE MISONNAIS



Travaux



Illuminations



Festivités



ACL



Associations



Chères Misonnaises, chers Misonnais,

C'est avec une certaine inquiétude que je vais aborder ce préambule au nouveau Misonnais.

L'année 2016 voit en effet se poursuivre les bouleversements initiés par l'Etat pour notre organisation institutionnelle et financière.

D'une part, les regroupements de communes au sein d'intercommunalités s'accroissent. L'objectif théorique est de réduire les dépenses publiques en mettant en commun certaines compétences et dépenses, ce qui est louable. En ce qui concerne la communauté de communes du Sisteronais, dont Mison est membre, M. le Préfet nous a confirmé que

nous serons regroupés avec 6 autres intercommunalités (La Motte-Turriers, Laragnais, Ribiers-Val de Méouge, Serres, Vallée de l'Oule et Baronnie). Nous passerons à 62 communes, allant de Turriers (04) à Rosans (05), en passant par Lachaup (26)... Sur un plan pratique, cette nouvelle entité comprendra 92 élus dont 15 vice-présidents !

Je vous fais part des questions que l'on peut se poser sur le fonctionnement d'une telle assemblée, ainsi que sur le poids que pourront avoir deux élus misonnais en son sein, voire un seul élu pour des communes de plus petite taille. Quel sera le coût de la structure ? Quel sera l'impact sur les entreprises locales ? Quel sera l'avenir des petites communes ? Et bien d'autres interrogations...

D'autre part, au-delà de ces considérations institutionnelles, je souhaite aborder le sujet des finances communales. Comme vous le savez, les dotations de l'Etat aux communes baissent. Pour compenser, nous avons dû cette année, et pour la première fois depuis 2008, nous résoudre à augmenter le taux d'imposition communal. Cela représente pour cette part seulement, une centaine d'euros de plus par an, pour une famille moyenne.

Les dépenses d'investissement ont parallèlement été réduites au principal, avec toutes les conséquences que cela peut avoir, encore une fois, sur les entreprises locales. Eau et assainissement sont, cette année, priorités avec des travaux de réfection de réseaux aux Œufs et au Village, ainsi que la mise en place d'un surpresseur aux Paluds. Nous avons également maintenu deux projets modestes, mais importants pour notre patrimoine : la restauration des vitraux de l'église de la Silve et de l'alambic communal.

Pour terminer sur une note positive, je renouvelle mes félicitations aux élèves de la classe de CM1-CM2, et à Mme Garcia, leur enseignante, qui ont participé au concours national « J'aime mon patrimoine » de la Fondation du Patrimoine. Ils ont gagné le prix spécial « zone rurale » pour leur travail sur le dossier de l'alambic, tout en ayant acquis de nouvelles connaissances sur le plan culturel. Ce prix financera une partie des coûts de la restauration.

Je félicite, une fois encore, toutes les associations et tous les bénévoles qui s'investissent pour animer et faire vivre notre commune. A tous, mes remerciements pour l'intérêt que vous portez à Mison.

Pour conclure ces quelques mots, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de pouvoir profiter de cette période estivale pour prendre un moment de détente en famille, entre amis, profiter des activités organisées par nos associations, en deux mots passer quelques instants de loisirs bien utile en cette période morose.

Bien cordialement,

Robert GAY.



Naissances

Hidaya TURKI, née le 9 janvier 2016, à Digne-les-Bains (04), fille de Ibrahim et de Fatima CEARD, 7 route des Menens.

Alice BAFFRAY, née le 16 janvier 2016, à Marseille (13), fille de Guillaume et de Yanne BEILLARD, Font Michelle.

Paul BAFFRAY, né le 16 janvier 2016, à Marseille (13), fille de Guillaume et de Yanne BEILLARD, Font Michelle.

Alicia RAMOS FREITAS, née le 15 février 2016, à Digne-les-Bains (04), Ferme de Tirasse.

Tiphany VITORIA MARTINS, née le 17 février 2016, à Digne-les-Bains (04), fille de José Manuel ALVES FARIHNA VITORIA MARTINS et d'Ana ESTEVAO VITORIA MARTINS, Les Eyssaras.

Amine MAOUKIL, né le 25 février 2016, à Gap (05), fils de Moulay et Jennifer FOURES, 2 grande rue.

Elyam TRIOUX, né le 15 avril 2016, à Digne les Bains (04), fils d'Olivier et Julie DEMARCO, Campagne de l'église.

Arthur CHIAPPERO, né le 17 juin 2016, à Gap (05), fils de Jérémy et Audrey LEPRETRE, Rue du Maréchal Ferrand.

Wendy GIRAUD, née le 28 juin 2016, à Manosque (04), fille de Florent et Marie ISOARD, Les Damians.

Baptême civil

Dani LEGOFF, le 05 mars 2016

Lana SAVONNE BOURBON, le 28 mai 2016

Jules JAMET, le 04 juin 2016



Mariages

Benjamin JAMET et Christelle HAVARD, le 04 juin 2016

Miguel ROMAN-AZOR et Amélie JACQ, le 25 juin 2016

Mohammed TURKI et Amina ADDI, le 09 juillet 2016



Décès

Madeleine TURREL épouse NOBLE, décédée le 05 janvier 2016, à Gap (05).

Raymond GIRAUD, décédé le 22 janvier 2016, à Marseille (13).

Edmond MICHEL, décédé le 29 mars 2016, à Sisteron (04).

Jean-Jaurès LAURENT, décédé le 22 mai 2016, à Aix-en-Provence (13).

Manuel GONZALEZ, décédé le 04 juin 2016, à Marseille (13).

Lucien BLANC, décédé le 06 juin 2016, à Gap (05).

Mairie

Mouvements du personnel communal

Madame Sandrine Beaup, en poste depuis janvier 2012, au poste de secrétaire de mairie, nous quittera le 1^{er} septembre 2016 pour prendre le poste de chef de service au sein du pôle Solidarités du Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence.

Madame Lise Flores, en poste depuis 2010, assurant la fonction de la communication, la responsabilité des marchés, le suivi des investissements, nous a quitté le 15 Juillet 2016 pour prendre le poste de secrétaire de mairie à Saint-Christol les Alès dans l'Hérault.

Nous tenons à les remercier pour leur travail au sein de notre collectivité et leur souhaitons entière réussite dans leur nouveau poste.

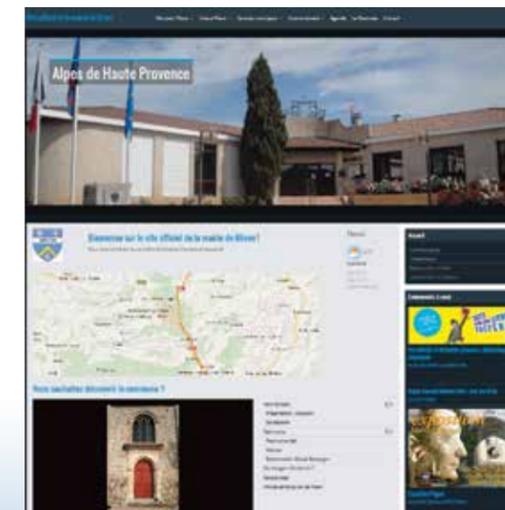
Dans un premier temps, nous avons lancé un appel à candidature pour remplacer Madame Beaup; nous attendons la mise en place de la nouvelle intercommunalité et de connaître les compétences transférées pour statuer sur le deuxième poste.

Site

Le site Internet de la mairie de Mison fait peau neuve ! Vous y trouverez tous les renseignements utiles sur la vie de la commune, les services municipaux, l'agenda...

<http://www.mairiedemison.fr/>

N'hésitez pas à donner votre avis et à nous transmettre des photos de la commune que vous aimeriez partager sur le site.



Ça bouge à Mison...

> du 15 mai au 15 septembre

Prix UNICEF de littérature jeunesse
Médiathèque municipale



La médiathèque municipale invite les jeunes Misonnais à participer au prix UNICEF de littérature jeunesse. Des livres seront mis à disposition à la médiathèque à partir du 15 mai 2016. Les participants voteront début septembre pour désigner leur livre préféré. Pour plus de renseignements, contacter la médiathèque, et visitez le site Internet de l'UNICEF.

> Du 21 au 27 juillet

Exposition Pagnol
Ass. Mison partage



> Du 22 au 24 juillet

Fête Marcel Pagnol
Ass. A Mis on fait la fête



> 7 août - > 11 septembre

Vide grenier
Ass. A Mis on fait la fête

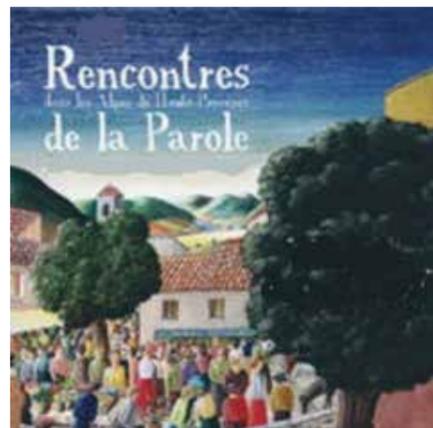


Opération Portes Ouvertes
Médiathèque



> 20 août

Les Rencontres de la Parole
Médiathèque



> 9 octobre

Loto
Ass. les Ch'tis d'ici et d'ailleurs



> 22 octobre

Soirée Cabaret
Ass. A Mis on fait la fête



> 30 octobre

Journée « mycologie »
Médiathèque



> 6 novembre

Repas dansant
Ass. Les Ch'tis d'ici et d'ailleurs



> 4 décembre

Soupe d'Epeautre Téléthon
Ass. A Mis on fait la fête



Alambic

**Félicitations à l'école de Mison :
3^{ème} prix du concours national
« J'aime mon patrimoine ! »**

La classe de CM1/CM2 de Mme Garcia a participé cette année au concours national « J'aime mon patrimoine ! ». En collaboration avec la mairie, ils ont monté un projet de mise en valeur de l'alambic communal qui n'est pour le moment pas accessible au public. Ils ont fait des recherches techniques et historiques, mené l'enquête auprès des Misonnais qui ont connu l'alambic en fonctionnement.

Nos archéologues en herbe sont lauréats du 3^{ème} prix du concours et ont reçu leur prix au mois de juin de la part de Mme Brunel, déléguée départementale de la Fondation du Patrimoine. Grâce à leur travail et à leur curiosité, cette petite partie de l'histoire communale sera bientôt visible par tous. En effet, ce prix récompense un projet de restauration du patrimoine local.

Le coût prévisionnel des travaux, incluant l'aménagement du local pour permettre la visibilité de l'alambic, sa restauration, la mise en scène et les panneaux explicatifs s'élèvera à 13 860 € HT avec pour financement : le prix « J'aime mon patrimoine » : 5000 €, le conseil départemental : 4 158 €, la part communale : 4 702 €.

Histoire de l'alambic

L'alambic communal est à l'origine une distillerie coopérative, gérée par une association de bouilleurs de cru présidée traditionnellement par le maire de Mison. Maurice Blanc, qui fut secrétaire du syndicat, organisa l'achat de l'alambic en 1933, avant de devenir maire de 1947 à 1959. L'actuel maire, Robert Gay, élu depuis 1985, est ainsi le dernier à en avoir assuré la présidence. Le statut de bouilleur découle du statut de propriétaire récoltant. Le droit de bouillir n'étant plus transmissible en France depuis 1959 et la disparition des vignes aux alentours de Mison, justifient sans doute que l'alambic soit tombé en désuétude après 1997.

Les archives communales, ainsi que les inscriptions présentes sur l'alambic nous informent sur sa provenance et sur son fonctionnement. Il s'agit d'un « alambic brûleur à vidage par basculement », acheté en 1933 pour 6 370 francs. Construit par la maison Noël Brocard, constructeur à Pontcharra/Bréda (Isère), il a été réalisé en cuivre. Installé sur « sa voiture de fer » d'origine, il n'a néanmoins jamais été ambulante. Il dispose de ce qui était alors une innovation technique destinée à réduire le temps de distillation : la double rectification. Un courrier de 1976, en lien avec une demande de réparation, précise que le rectificateur équipant l'appareil est à circulation d'eau. Selon

la facture d'origine, la contenance de la cuve est de 500 litres, et l'alambic est équipé d'un « foyer complet avec grille de fonte ». Des courriers de 1933 mentionnent par ailleurs des problèmes d'utilisation autour de cette grille, liés « à une chauffe trop lente » et proposent dans un but d'amélioration, la mise en place d'un pare-flamme assorti d'une rangée de briques. Enfin, la commune possède, dans ses archives, des cahiers de comptabilité tenus par le « Syndicat de Mison » indiquant notamment les volumes produits de 1940 à 1997 pour chaque membre.

Cet alambic est depuis toujours abrité dans un petit local jouxtant le lavoir des Armands, lequel assurait l'apport d'eau fraîche nécessaire au refroidissement du serpent. Dans le local se trouvent encore aujourd'hui tous les instruments de mesure du degré alcoolique et les outils utilisés pour la distillation, que nous souhaitons aussi pouvoir présenter et mettre en valeur.



Impôts

Malgré les efforts faits sur tous les postes de notre budget, et en particulier ceux limitant au maximum les investissements, nous avons été contraints d'augmenter les impôts communaux, ce qui n'avait plus été fait depuis 2008.

Nos dépenses de fonctionnement ont été réduites de 7% entre 2014 et 2015: nous avons bénéficié de taux faibles sur nos emprunts à taux variable, ainsi que de prix bas pour les combustibles et carburants dûs à la baisse du prix du pétrole et d'un taux de change Dollar versus Euro favorable. Nous n'avons pas réduit les subventions à nos associations et nous avons maintenu les emplois d'été réservés à nos jeunes qui nous permettent de palier les congés du personnel et faire des tâches que nous ne pouvons accomplir durant l'année.

En contrepartie, les dotations de l'Etat sont en baisse depuis 3 ans: nous avons perdu 65 000 € au niveau de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). Le Fond de Péréquation Inter Communal et Communal est aujourd'hui de 72 000 €. Au total c'est un manque de recette et une dépense obligatoire de 137 000 €. Cette somme représente 17% de nos impôts locaux. L'augmentation décidée par le Conseil ne permet de récupérer que 70 000 €.

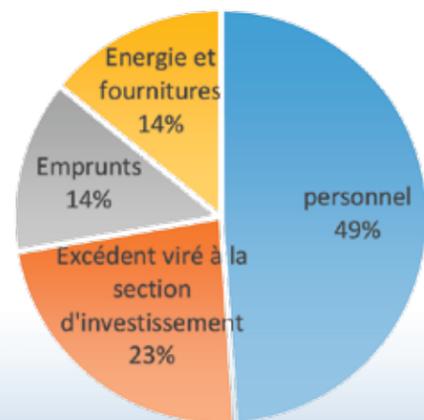
Les taux suivants ont été votés par le conseil municipal:

Taux Mison 2016	Taux moyens départementaux 2015
Taxe d'habitation: 13,58 %	18,39 %
Taux foncier bâti: 22,70 %	27,61 %
Foncier non bâti: 37,08 %	64,74 %
C F E: 22,82 %	25,95 %

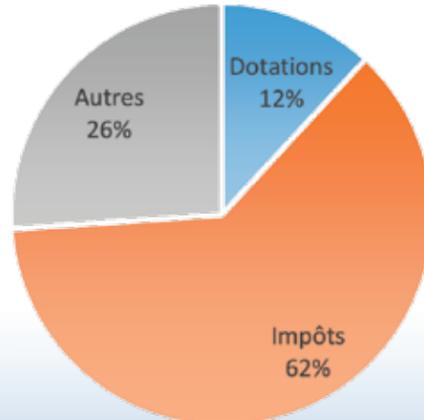
Cette augmentation représente entre 80 à 160 € /an par contribuable Misonnais pour la part communale en fonction de sa catégorie.

Dépenses	Recettes	Montant
- Fonctionnement	1629850 Dotations	193 615,00 €
- Personnel	486000 Impôts	1 011 288,00 €
- Excédent viré à la section d'investissement	232691 Autres	424 947,00 €
- Emprunts	135000	
- Energie et fournitures	140400	
- Investissement	826822	

Dépenses de fonctionnement Budget prévisionnel 2016



Recettes de fonctionnement Budget prévisionnel 2016



Rappel

QUELQUES CONSEILS POUR PRÉVENIR LES BOBOS DE L'ÉTÉ



L'été est là et avec lui son lot de dangers. La randonnée, les aventures en VTT, l'accrobranche, les piqûres diverses, coups de soleil, ampoules, le petit bobo est vite arrivé. Pour passer des vacances sereines. Voici quelques conseils!

Je me suis écorché en tombant...

Rincez à l'eau claire ou au sérum physiologique puis utilisez un antiseptique.

J'ai attrapé un coup de soleil...

Pour éviter d'en attraper un, buvez fréquemment et évitez les expositions aux heures les plus chaudes de la journée (de 11 h à 16h). Protégez-vous: chapeau, lunettes de soleil, tee-shirt et crème solaire haute protection à utiliser plusieurs fois par jour.

Je me suis brûlé...

Moins vous avez mal, plus c'est profond! Passez la zone brûlée 15 minutes sous l'eau froide, séchez et vaporisez dessus un anti-brûlure. Si la plaie suinte, posez du tulle gras et achetez un pansement hydrocolloïdal. Surtout, ne mettez sur la brûlure ni patate crue, ni beurre, ni huile.

J'ai été piqué par une abeille, une guêpe...

Pour les abeilles, retirez le dard avec une pince à épiler, nettoyez avec une lotion antiseptique et appliquez une crème apaisante. Pour les guêpes, approchez une cigarette allumée pour faire disparaître le venin et appliquer du froid pendant 5 minutes pour calmer la douleur puis désinfecter. Attention aux allergiques!

MA TROUSSE À PHARMACIE IDÉALE



La trousse de secours est l'élément phare nos vacances. Mais quels sont les indispensables à emporter:

- Thermomètre incassable
- Pince à épiler
- Gel ou solution hydroalcoolique pour l'hygiène des mains
- Sérum physiologique, désinfectant cutané
- Compresses stériles, pansements
- Crème solaire d'un indice de protection +30
- Répulsif anti-moustiques
- Paracétamol pour la fièvre et la douleur.

Pour tous ces petits bobos, n'hésitez pas à demander conseil à un pharmacien ou à consulter un médecin.

Médiathèque Municipale

Comme toutes les années, la bibliothèque municipale est ouverte pendant les vacances scolaires.

Les bénévoles de l'association « Lire à Mison », chargés de sa gestion et de son animation, sont à votre disposition pour vous guider dans vos recherches. Toute l'équipe vous souhaite un bel été.

Prochaines animations:

Prix UNICEF: Les enfants de 0 à 11 ans sont invités par l'UNICEF à faire partie du jury qui désignera le meilleur livre de littérature jeunesse. Les livres sélectionnés par catégorie d'âge, sont disponibles en prêt à la médiathèque. Les enfants voteront lors d'une manifestation organisée avant le 15 septembre.

Exposition et prêt de livres de (et sur) Marcel Pagnol, ainsi que sur la Provence, à la médiathèque.

7 août: journée « portes ouvertes » et vente de livres à la médiathèque.

20 août: « Les Rencontres de la Parole »: Frédéric, à travers l'œuvre de Frédéric Mistral, par le conteur Jean Guillon. A 21h, sur la place de l'église Saint Roch au Village. Spectacle offert par la médiathèque départementale.

30 octobre: Journée « Mycologie »: Exposition et détermination de champignons par les spécialistes de la Société Mycologique des Hautes Alpes (SM05). Vous pourrez apporter vos cueillettes, à la salle polyvalente des Armands.

L'heure du conte reprendra à partir de la rentrée scolaire (voir affiches et annonces sur le site Internet de la commune).

Contact: Mireille Foucher: 06 31 90 58 65,

Horaires d'ouverture: Tous les mardis de 16h30 à 18h30



CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

- Mouiller son corps et se ventiler
- Manger en quantité suffisante
- Maintenir sa maison au frais: fermer les volets le jour
- Ne pas boire d'alcool
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches
- Éviter les efforts physiques

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15
Pour plus d'informations: 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.santé.gouv.fr/canicule www.météo.fr

ACCUEIL COLLECTIF POUR MINEURS

La fréquentation des enfants à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement est toujours très importante : nous avons dû malheureusement refuser du monde pendant les vacances.

Cet été, l'équipe pédagogique a proposé un séjour à Quinson, un mini-camp à la Motte du Caire et un autre à Serres pour une soirée spéciale « astronomie », grâce à l'intervention de Fred.

En complément des sorties, de nombreux jeux, activités éducatives et rencontres inter-centres sont proposés aux enfants âgés de 3 à 11 ans.

Pour les vacances d'octobre, le sport a été mis à l'honneur. Les enfants ont pu profiter de la rénovation de la cour pour patiner et pratiquer le vélo en toute sécurité. Les parents ont eu, eux aussi, l'occasion de tester ce nouveau revêtement lors d'une danse collective.

Un grand merci aux animateurs (Victor, Roseline, Marie-France, Lucas, Marine) qui savent toujours s'adapter aux besoins et aux envies des enfants.

Le mercredi après-midi, les apprentis pâtisseries se sont régalés grâce à l'aide précieuse de Marie et de Christine. Un grand merci à elles aussi pour leur travail au quotidien, leur disponibilité et leur patience.



Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Photos : théâtre, roller, yoga ... sans oublier les activités manuelles, créatives, la musique, l'astronomie, nature-environnement.



Espace Jeunes

Après un mois de juillet intense, sept jeunes sont partis à Elne « Cité d'arts et de Culture » pour de multiples découvertes et activités : visite de Collioure, bouée tractée, croisière...

De nouvelles rencontres ont eu lieu avec les ados de Laragne, de Forcalquier et des Pennes-Mirabeau.

Tous les samedis, Victor a proposé des initiations en escalade et en boxe.



Nous vous attendons encore nombreux pour partager des moments agréables dans la joie et la bonne humeur.

Bonnes fêtes de fin d'année !!!



ASSOCIATIONS

A MISON DANSE

Voilà nous y sommes, la première année de l'association A Mison danse est terminée !!!!

Les « Zumba Girls de Mison » vont pouvoir se reposer et profiter de leur été après avoir zumbé sur des rythmes endiablés d'Elisa Oddou tous les lundis.

L'association a clôturé l'année par une zumba partie au Wengee, un dernier moment où nous avons pu nous dépancher et rire aux côtés d'Elisa et d'un autre groupe.

Nous tenons à remercier toutes les participantes pour leur énergie et leur bonne humeur qu'elles ont partagé tous les lundis. Merci également à Elisa de nous avoir



apporté autant de plaisir et à la commune de Mison, sans que cette association n'aurait pu exister.

Rendez-vous au mois de septembre, pour une nouvelle année sportive et pourquoi pas avec des nouveautés. En attendant, nous vous souhaitons à toutes et tous de très bonnes vacances !!!!

Page facebook :

<https://www.facebook.com/amisondanse/>

Adresse mail : amisondanse@gmail.com

APE

L'association des parents d'élèves a clôturé l'année scolaire en organisant une journée pêche et baignade au plan d'eau de la Germanette. Un moment convivial et fort en émotion pour les enfants et les parents lors de la première prise du poisson... Malheureusement, le temps n'était pas de la partie. Cela n'a pas empêché chaque famille de repartir avec ses poissons.

Cette année, pleine de joie pour les enfants et de bonne humeur pour les parents se termine. Nous espérons vous retrouver encore plus nombreux l'année prochaine pour poursuivre nos animations et pourquoi pas en ajouter.

Aussi, nous remercions chaleureusement tous les participants aux différentes manifestations. Un grand merci au conseil municipal qui nous soutient et à l'association Amis on fait la fête de nous associer à ses manifestations.

Nous vous donnons donc rendez-vous l'année prochaine... et en attendant le bureau de l'APE vous souhaite de très bonnes vacances !!!

Si vous souhaitez nous découvrir ou nous suivre, n'hésitez pas à nous rejoindre sur la page Facebook à l'adresse suivante : <https://www.facebook.com/ape-04mison>



ASSOCIATIONS (SUITE)

MISON PARTAGE

Mison Partage, participe à la semaine d'hommages rendus à l'œuvre de Marcel Pagnol.

Une exposition de la collection d'Albert Fantozzi, vous permettra de retrouver tous les personnages de la trilogie : Marius, César, Fanny, ainsi que le fameux bar de la marine et Honorine la marchande de poissons. Albert Fantozzi et des membres de l'association seront à votre disposition pour vous accueillir tout au long de cette semaine.

Samedi 23 Juillet

L'atelier Théâtre, ainsi que des membres de l'association, au travers de lectures de textes et de piécettes, vous feront revivre des moments forts des films de Marcel Pagnol.

Les 22, 23 et 24 juillet, des festivités vous seront proposées : Théâtre, Cinéma, Balades culturelles, repas provençal... Vous pouvez voir le détail sur le site de l'association :



<http://misonpartage.e-monsite.com/> ou sur les affiches et les programmes.

Merci à la commune de Mison et à l'association « A Mison on fait la fête » d'avoir rendu possible cette belle fête en réunissant plusieurs associations autour de Marcel Pagnol

Mison Partage vous souhaite un bel été.

Les ch'tis d'ici et d'ailleurs

Voilà déjà un an que Mison a vu naître l'association « les Ch'tis d'ici et d'ailleurs ».

Et c'est toujours avec la même joie de vivre que Ch'tis et Provençaux se retrouvent, au cours de repas.

Notre association est ouverte à tous, car, pour nous, il n'existe pas de frontières, juste le plaisir de se retrouver tous ensemble.

Nous recherchons de nouveaux adhérents, pour aider lors de nos manifestations.

Les événements de ces derniers mois :

Soirée St Valentin, vide-grenier et soirée karaoké ont été organisés.

Le programme des prochains mois :

- 13 juillet : Repas dansant moules frites, salle polyvalente, 19h30.

- 9 octobre : Loto salle polyvalente, 14h30.

- 6 novembre : Repas dansant (carbonade flamande) avec l'accordéoniste Bernard Pohu, salle polyvalente, 12h00.

L'association remercie la municipalité pour son aide financière et pour la mise à disposition de locaux.

Contact : Alain Bourgeois : 06 11 80 07 15



ASSOCIATIONS (SUITE)

ADMR

Aidez l'ADMR, faites-la travailler !

Les habitants de Mison, et les vacanciers, ont la chance d'avoir une association ADMR qui intervient sur tout le territoire de la commune.

L'ADMR reçoit d'ailleurs le soutien de la commune, avec une subvention annuelle de 10 000 € et la mise à disposition de bureaux au sous-sol de la mairie. Fin 2016, nous allons occuper les locaux de La Poste. Nous aurons alors pignon sur rue !

L'ADMR est une association loi 1901, gérée par quatre bénévoles qui s'investissent au quotidien pour offrir le meilleur service aux personnes chez lesquelles les salariés interviennent.



Actuellement, il y a sept salariés en CDI, et la pérennité de l'association passe par une augmentation du nombre d'heures travaillées. L'ADMR s'adresse bien sûr aux personnes âgées ou dépendantes, mais pas seulement.

Toute personne ayant besoin d'aide, soit ponctuelle soit régulière, peut faire appel à elle. Les offres de service ne manquent pas : repassage, entretien du logement, jardinage, aide à la personne pour le maintien à domicile... Aussi, nous faisons appel aux Misonnais pour faire travailler l'ADMR !

Bien souvent, les prestations que nous offrons bénéficient d'aides financières, et nous nous chargeons des démarches auprès des mutuelles ou du Conseil Départemental.

Oui, mais la main d'œuvre coûte cher, diront certains. C'est vrai, mais nous avons quelques avantages. Tout d'abord, l'implication des bénévoles permet de réduire les coûts, et d'offrir une heure à 21.30 € TTC. Et la déduction fiscale de 50% des sommes payées, directement sur l'impôt, ramène le coût final à moins de 12 €.



Alors, pourquoi prendre le risque de faire travailler quelqu'un « au noir » ?

Pour joindre l'ADMR de Mison : 04 62 36 08 04, permanences les lundis, mardis et jeudis de 9h à 11h30, ou dans nos locaux.

ADMR de Mison
La Mairie
04200 MISON
04.92.36.08.04

**Jeunes mamans, actifs, retraités....
Besoin d'un coup de main ?**

Facilitez-vous la vie ! L'ADMR rend service à votre quotidien et propose une nouvelle gamme de prestations :

Ménage	Repassage
Aide aux courses	Transport accompagné
Téléassistance	Sortie d'hospitalisation
Accompagnement aux personnes âgées et handicapées...	

Possibilité de prise en charge par le Conseil Général, par votre caisse de retraite (CARISAT, MSA, RSI...), les mutuelles, la CAF...

*Votre quotidien exige beaucoup de vous et vous laisse peu de temps... confiez nous vos tâches quotidiennes.
Les professionnels de l'ADMR sont spécialement formés pour intervenir à votre domicile (auxiliaires de vie, assistantes de vie, aides à domicile).*

Nous pouvons aussi conduire vos enfants à l'école...

Horaires d'ouverture du bureau:

Lundi: 9h — 11h30
Mardi: 9h — 11h30
Jeudi: 9h — 11h30
Et à la demande sur rendez-vous

50% de réduction ou crédit d'impôt (dans la limite des dispositions légales)

ASSOCIATIONS (SUITE)

MAM LES TITES POMMES



La M.A.M LES TITES POMMES souffle sa première bougie !

En effet cela fait 1 an que les Nounous ont ouvert les portes de leur Maison D'Assistants Maternelles.

Une très belle année pour cette structure riche d'échanges, de confiances, de plaisirs et de complicités.

Un mode de garde adapté au cœur du village pour des enfants de 3ans à 6ans.

Avis aux parents intéressés, des places se libèrent en septembre avec l'entrée à l'école de certains de nos p'tits bout-de-choux.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous joindre



Sophie AUBERT et Andréa GATTO auront le plaisir de vous accueillir.

HORAIRES : du Lundi au Vendredi de 6H à 20H

CONTACT :

Sophie AUBERT : 06-32-17-58-13
Andréa GATTO : 06-73-32-48-69

BOUCHONS D'AMOUR 04

Le 2 avril 2016, notre Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue à Mison. Le Président, Max Moni, a présenté les actions de l'année 2015 : interventions en milieu scolaire, présence sur différentes manifestations organisées par les communes de notre département.

Le 6 avril dernier, notre 17ème camion, contenant 8,62 tonnes de bouchons est parti vers l'usine de recyclage. Un grand merci à Serge Giraud qui est venu, avec un élévateur, nous aider à charger le camion. Ce coup de main a rendu moins pénible cette opération pour les bénévoles.

Nos projets 2016 : Intervenir dans plus d'écoles et rappeler sans cesse le but de notre association : aide financière à l'achat de matériel spécifique et/ou aménagement de l'habitat ou d'un véhicule, aux personnes en situation de handicap, quel que soit l'âge ou la nature du handicap.

Nous vous rappelons que vous pouvez donner tous les bouchons en matière plastique, sauf ceux des médicaments et des produits toxiques ou dangereux.

En récupérant les bouchons de liège et de liège synthétique, nous faisons bénéficier de notre réseau de collecte, l'association qui gère La Maison Aurore à Manosque. Elle s'occupe de personnes souffrant d'un handicap psychique. Vous pouvez mélanger les bouchons de liège et faux liège avec les bouchons en plastique, nous nous chargerons du tri.

Les points de dépôt les plus proches : La Mairie et l'épicerie Panier Sympa à Mison, et Super U à Sisteron.

N'hésitez pas à nous solliciter si vous avez connaissance d'une personne qui pourrait avoir besoin de notre assistance. Un dossier administratif de demande d'aide peut être envoyé sur simple demande. Et en cas de besoin, la responsable locale peut se déplacer.

Contact : Marie-France Yard - 09 73 69 52 92.



Assemblée générale du 2 avril 2016



Chargement du 17ème camion

aMIS ON fait la fête

Dans le Misonnais précédent, nous vous avons donné un compte rendu des activités festives et culturelles du premier semestre 2015. Depuis, l'association a terminé son programme et son assemblée générale s'est déroulée le 03 décembre.

A cette occasion, le Président, ainsi que la Trésorière ont présenté les rapports d'activité et financier pour l'année écoulée. Ils ont ensuite été validés par l'ensemble des membres présents.

Au cours de cette AG, nous avons évoqué la perte de notre ami, des moments particulièrement difficiles...Ce départ brutal le 19 août, nous a plongés dans une immense tristesse et un profond désarroi.

« Yves, ton amitié a toujours signifié : rire, partage et complicité. Rien que des belles choses en vérité ! Une main toujours offerte, une porte toujours ouverte, un sourire toujours vrai... Ce malheur de t'avoir perdu, ne doit pas nous faire oublier, le bonheur de t'avoir connu. Cher Yves, tu nous manques beaucoup ».

Enfin, permettez moi, sur une note moins mélancolique, de vous donner rendez vous pour les dates suivantes :

- dimanche 7 février : Loto traditionnel,
- dimanche 6 mars : Repas « Pieds paquets »,
- samedi 16 avril : Soirée Dansante,
- dimanche 8 mai : vide grenier,



• vendredi 10, samedi 11 et dimanche 12 juin : Festivités de Mison.

A ce jour, l'association finalise le programme complet 2016, que vous découvrirez dans vos boîtes aux lettres très prochainement.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, de belles et douces fêtes, et un bon bout d'an placé sous le signe du bonheur.



FOOTBALL CLUB MISON

Les 180 Débutants fêtent l'Euro 2016.

La saison s'est terminée par la 21^{ème} Journée des Débutants avec plus de 180 petits footballeurs en herbe, des deux départements alpins, qui s'en sont donné à cœur joie avec de petites rencontres sur des terrains baptisés aux noms de stades recevant les vrais matches de l'Euro : Vélodrome, Stade de France, Allianz-Riviera... Un atelier mosaïque avec « Les Bouchons d'Amour », un atelier maquillage, et un autre sur l'Environnement ont également ajouté à la fête. Un Grand Merci pour cette journée réussie grâce à tous les bénévoles, à la municipalité, à tous les sponsors et au soleil !

Nos féminines séniors ont fait une jolie saison en championnat et ont atteint la 1/2 finale de la Coupe des Alpes.

Nous recrutons toujours des Féminines débutantes et confirmées de tout âge.

N'hésitez pas à venir essayer sur notre belle pelouse de



mercredis et vendredis de 19h à 20h30.

Les spectateurs sont les bienvenus au stade pour venir encourager notre équipe le samedi après midi à domicile...

Contact : Martine : 06.85.05.63.58.

AUTO RÉTRO DES ALPES PRO-

Simple nostalgie des bruits de la route et des odeurs d'huile chaude, nostalgie des formes et des couleurs, nostalgie des ambiances et des sensations. Haut comme trois pommes, fièrement assis au volant de ces autos ou sur ces sièges métalliques à trous de tracteur, nous prenions nos premières leçons de conduite, moteur à l'arrêt. Les véhicules que nous



SPA



« Bonjour à tous ! Moi, c'est Harry.

J'ai été adopté tout jeune à la S.P.A et maintenant, à 13 ans, me voilà de nouveau à l'adoption. De l'avis de tous, je suis un gros nounours très attachant, obéissant et câlin. Je suis un chien très facile, qui s'entend avec ses congénères et qui n'attend plus qu'une famille qui me donne ma chance, malgré mon âge. De plus, en m'adoptant, vous bénéficierez de l'opération Doyen (www.30millionsdamis.fr).

Vous pourriez peut-être également craquer sur ma copine Taïa, jolie croisée porcelaine de 3 ans, qui a erré durant plusieurs semaines avant de se laisser approcher et d'être confiée à la S.P.A. Elle est un peu timide, mais avec de la patience, elle se découvre être une chienne adorable et très câline.

Vous pourrez venir nous rencontrer ainsi que tous nos copains, lors de nos Portes Ouvertes annuelles les samedi 1er et dimanche 2 octobre 2016.

Nous vous rappelons que pour l'été, nous avons toujours besoin de piscines (type coquillages), pour nous rafraîchir. Si vous en avez et que vous souhaitez nous en faire don, vous pouvez les déposer directement au refuge.

A bientôt

Harry, une boule d'amour».

Contacts :

04 92 61 23 18 - 04 92 62 28 79.

<http://associationcaninesisteronaise.hautetfort.com/>

Ouverture : tous les jours de 8h à 12h (du lundi au dimanche) et les mercredis et jeudis jusqu'à 17h30.



Horaires d'accueil de la mairie

Nous vous accueillons :

- le lundi de 9h à 12h
- le mardi de 9h à 12h et de 16h à 19h
- le mercredi de 8h à 12h
- le jeudi de 9h à 12h
- le vendredi de 8h à 12h.

Téléphone : 04 92 62 21 17 - Fax : 04 92 62 24 70

mail : mairie.mison@wanadoo.fr

site officiel : www.mairiedemison.fr

Inscriptions cantine

Nous vous rappelons que les inscriptions à la cantine se font uniquement en mairie aux heures d'ouverture, **tous les jours et au plus tard le vendredi 12h** (hors jours fériés) pour la semaine S+1. En aucun cas, la mairie ne fait d'inscription de sa propre initiative.

En cas d'empêchement de dernière minute **pour maladie exclusivement**, merci de nous **contacter avant 8h30** en mairie, au 04 92 62 21 80 ou 04 92 62 20 78.

Permanences

Assistante sociale : La permanence de l'assistante sociale dans les locaux de la mairie de Mison a lieu tous les troisièmes mercredi du mois.

Pour toute information complémentaire, s'adresser au Centre médico-social de Sisteron - Tél. 04 92 61 06 92

Permanence MSA : tous les jeudis de 14h à 17h, salle de permanence sous les Arcades à Sisteron.

Déchetterie

La déchetterie de Ribiers vous accueille pour déposer gratuitement vos déchets et encombrants du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h.

Accueil Collectif pour Mineurs (ACM)

L'espace jeunes, le refuge, accueille les ados le mercredi de 13h30 à 18h30 et le vendredi de 16h30 à 19h30. Nous vous conseillons de consulter le programme des activités directement au centre. Pour les vacances de Toussaint, il y aura 2 jours pour les ados, une semaine complète pour les enfants et à nouveau trois jours pour les ados.

L'ACM reçoit également vos enfants le mercredi de 12h15 à 17h30 : 5 € la demi-journée.

Compte tenu de la réforme sur les rythmes scolaires, l'accueil périscolaire sera ouvert les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 7h30 à 8h30, 11h30 à 12h15 et de 16h30 à 18h30, le mercredi de 7h30 à 8h30 et de 11h30 à 12h15.

Tarifs : 10 € la carte 12h ; 27,50 € le ticket mois et 9,20 € le ticket semaine.

Paiement de l'eau

Si vous désirez payer vos redevances par prélèvement, vous devrez vous présenter, au plus tôt en mairie, pour remplir un formulaire, muni d'un RIB.

Paiement des ordures ménagères

Si vous désirez payer vos redevances par prélèvement, vous devrez déposer un formulaire auprès des services de la Communauté des Communes du Sisteronais, place de la République, à Sisteron. (N'oubliez pas de vous munir d'un RIB).

Recensement militaire

Jeunes gens, pensez à vous faire recenser en mairie dans le mois qui suit votre 16^{ème} anniversaire. Une attestation, à conserver, vous sera délivrée. Elle vous sera demandée, par exemple, lors de votre inscription au permis de conduire.

Inscriptions sur les listes électorales

Jeunes gens, vous avez eu 18 ans, ou vous les aurez avant le 1^{er} mars 2017, ou vous êtes nouveaux résidents sur Mison : pensez à demander votre inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016.

N'oubliez pas de vous munir des pièces suivantes : carte d'identité, livret de famille, attestation de domicile.

